

Résidence ROZ AVEL

*Etablissement d'Hébergement
pour Personnes Agées
Dépendantes*



3, Rue du Bézit
B.P 101
56450 THEIX-NOYALO

Tél.: 02.97.43.24.38
Fax: 02.97.43.01.73
Site: www.residence-rozavel.fr



Avant votre entrée, il vous sera remis le règlement de fonctionnement de l'établissement ainsi que le contrat de séjour détaillé qui complèteront ces informations.

Informations pratiques en cas de problème :

Maltraitance :

39 77 (Coût d'un appel local, du lundi au vendredi, de 9h à 19h).

Médiateur de la république :

Mr Gilbert HERVE

Mme Dominique GRIMAUULT

Mr Denis GAVAUD

Mr Serge TEMEY

Joignable par courrier :

A la Délégation Territoriale du Morbihan de l'Agence Régionale de Santé, 32 boulevard de la résistance, BP 514, 56019 VANNES Cedex.

A la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Impasse d'Armorique, CS 62541, 56019 VANNES Cedex.

A la Direction Générale des Interventions Sanitaires et Sociales, 32 boulevard de la résistance, BP20514, 56035 VANNES Cedex

MODALITES FINANCIERES

Les frais liés au coût du séjour sont répartis en 3 types.

- ◇ Les frais d'hébergement
- ◇ Les frais liés à la dépendance
- ◇ Les frais liés aux soins

L'établissement étant habilité à l'aide sociale, les tarifs hébergement et dépendance sont fixés par arrêté du président du Conseil Général.

Le montant des prestations est fixé en fonction du niveau de dépendance déterminé par la grille A.G.G.I.R.



SOMMAIRE

- Mot de Bienvenue Page 4
- Situation géographique Page 6
- Présentation de l'établissement Page 7
- Présentation du personnel Page 9
- La vie à la résidence
 - Les espaces privés Page 11
 - Les espaces collectifs Page 12
- Prestations
 - Internes Page 13
 - Externes Page 16
- Conditions d'admissions Page 17
- Modalités financières Page 18

LE MOT DE BIENVENUE

Madame, Monsieur,

Les membres du Conseil d'Administration, l'ensemble du Personnel, les Résidents et moi-même sommes heureux de vous accueillir et vous souhaitent la bienvenue à la Résidence

ROZ AVEL.

Vous avez choisi notre résidence qui répond à vos besoins et vos attentes, et nous vous remercions de votre confiance.

Dans un environnement clair et spacieux, une équipe pluri disciplinaire saura vous entourer, vous accompagner au quotidien, mobilisera tout son savoir faire, son professionnalisme et toute son attention pour que vos conditions de vie soient les plus agréables et sécurisantes possibles.

Nos fonctions et missions s'exercent dans le respect des valeurs de l'établissement que sont la dignité, la responsabilité, la qualité et la liberté.

CONDITIONS D'ADMISSIONS

- **Conditions et formalités d'admissions**

- ◊ Personnes seules ou en couple, âgées de plus de 60 ans (sauf dérogation), valides, semi valides ou dépendantes.
- ◊ La priorité est donnée aux personnes originaires de THEIX, des communes avoisinantes ou pour rapprochement familial.

- **Procédure d'admissions**

L'admission est prononcée par la directrice après examen du dossier et après visite médicale par le médecin coordinateur. La présence de la personne concernée est souhaitable pour la visite de l'établissement.

- **La loi relative à l'informatique**

Les données concernant la personne font l'objet d'un traitement automatisé. Les données médicales sont transmises au médecin coordonnateur responsable de l'information médicale et sont protégées par le secret médical. Les renseignements autres sont protégés par le secret professionnel auquel est soumis l'ensemble du personnel.

LES PRESTATIONS EXTERNES

- **Les consultations de médecins**

Vous avez libre choix de vos prestataires médicaux et paramédicaux (médecins, kinésithérapeutes, pharmaciens...)

Le règlement des prestations est effectué par l'établissement

- **Les services soins et beauté**

Pédicure, coiffeur... Pour votre coiffure ou vos soins esthétiques, un salon est à la disposition du professionnel de votre choix.

- **Le culte**

Vous pouvez pratiquer librement l'exercice de votre culte. Un office religieux catholique est célébré dans l'établissement, chaque semaine, par le prêtre de la paroisse.

- **La communication**

Vous avez la possibilité d'obtenir une ligne téléphonique personnelle en contactant le secrétariat.

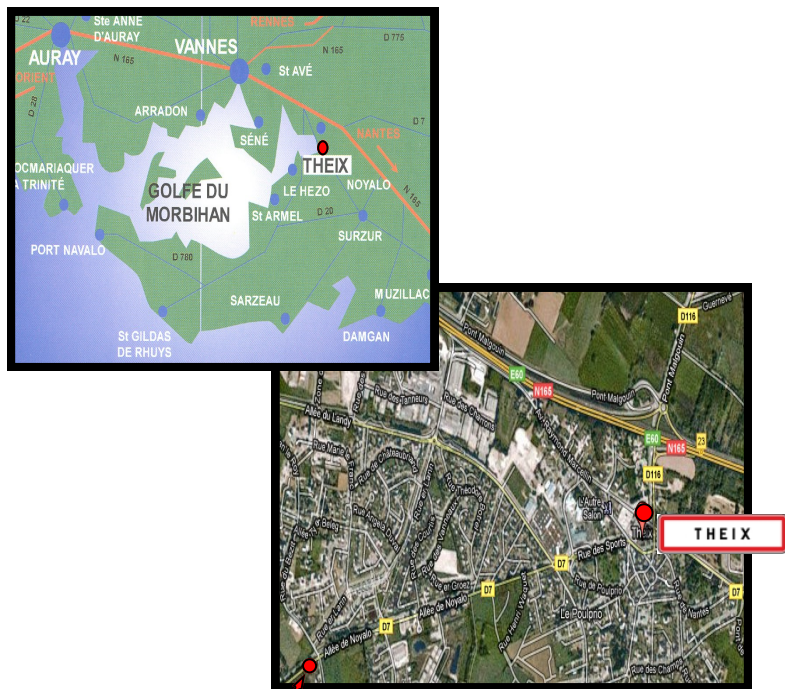
Ce livret a été réalisé à votre intention et à celle de votre famille pour vous permettre de mieux connaître l'établissement qui vous accueille. Il contient une série de renseignements qui peuvent vous être utiles pour préparer ou faciliter votre arrivée dans l'établissement.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions ; elles nous seront précieuses pour améliorer encore davantage nos conditions d'accueil et de séjour.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.
Recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de mes respectueuses salutations

La Directrice,
Gaëlle KERDAT

SITUATION GEOGRAPHIQUE



Résidence Roz Avel

La commune de Theix se trouve sur l'axe routier Vannes - Nantes, à dix minutes de Vannes. La résidence ROZ AVEL est située au lieu dit « Le Bézit », route de Noyal.

- La restauration

Les menus sont élaborés par le chef de la cuisine centrale qui prend en compte les régimes alimentaires prescrits par ordonnance.



Un menu quotidien et hebdomadaire est affiché dans l'établissement.

Vous avez la possibilité d'inviter vos familles ou amis à déjeuner, sous condition de s'acquitter du prix du repas et de prévenir au moins 72h à l'avance.

- Les relations extérieures

- ◊ Le courrier:

Il est distribué et relevé chaque jour.

- ◊ Les visites:

Vous pouvez recevoir toutes les visites qui vous conviennent.

- *L'animation*

Conçue pour maintenir une vie sociale, les objectifs de l'animation sont:

- ◊ rompre l'anonymat entre les résidents.
- ◊ valoriser l'expérience de chacun et l'image qu'il a de lui-même.
- ◊ stimuler la mémoire, les capacités intellectuelles et la créativité.

Sans oublier de se divertir



L'animation est présente toute la journée, du lundi au vendredi. Le matin par petit groupe dans chaque unité, l'après midi dans la grande salle d'animation.

Il peut être proposé des ateliers thérapeutiques (jardin, cuisine...), des activités manuelles, physiques ou intellectuelles. Des sorties, des spectacles...

Des panneaux d'affichages annonçant les programmes hebdomadaires sont visibles dans chaque unité.

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Ouverte en Septembre 2010, la résidence ROZ AVEL est un Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

A ce titre, nous accueillons des personnes en perte d'autonomie, pour un accompagnement temporaire ou permanent.

Géré par le CCAS de Theix, l'établissement est habilité à l'aide sociale et conventionné par l'Etat pour bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (APL).

Nos missions principales sont d'accueillir, d'héberger et de pérenniser la vie sociale de nos résidents dans le respect des valeurs de l'établissement.





Notre capacité d'accueil est de:

- 60 places d'accueil pour personnes âgées dépendantes dont 3 places d'accueil temporaire.
- 27 places d'accueil, réparties en 2 unités, pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée, dont 4 places d'accueil temporaire.

Conformément au décret n° 2004-287 du 25 Mars 2004, nous disposons d'un conseil de vie sociale.

Composé de représentants des résidents et des familles, il permet de réfléchir, selon les centres d'intérêts de chacun, aux problématiques de la résidence.

Des propositions sont faites sur toutes les questions qui pourraient améliorer le fonctionnement de l'établissement.

LES PRESTATIONS

LES PRESTATIONS INTERNES

- **Les soins**

En étroite collaboration, l'équipe médicale et les intervenants para - médicaux assurent une aide personnalisée au quotidien.

- **L'aide administrative**

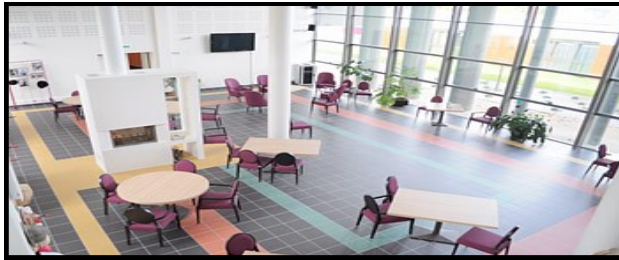
Une aide à diverses formalités administratives peut vous être assurée par le secrétariat.

- **L'entretien des locaux**

Il est assuré par une équipe hôtelière.

- **L'entretien du linge**

Le linge de lit est fourni et entretenu par la résidence qui assure également l'entretien de votre linge personnel.



ESPACES COLLECTIFS:

Détente et convivialité

- **Les petits salons:**
Aménagés dans chaque unité, ils permettent aux résidents et à leur famille de se retrouver.
- **La bibliothèque**
- **La salle d'animation**
- **Les salles à manger:**
Dans chaque unité, c'est ici que sont servis les repas. Le petit déjeuner peut être pris en chambre.
- **Salle à manger des familles.**
- **Chambre d'hôte mise à disposition des familles éloignées**
- **Lieu de culte.**
- **Salon de coiffure:**
Il est mis à la disposition de la coiffeuse à domicile de votre choix.
- **Terrasse**
- **Jardin**



12

PRESENTATION DU PERSONNEL

Pour vous accueillir, vous accompagner et répondre à vos besoins, une équipe pluridisciplinaire est à votre écoute afin d'assurer des prestations de qualité.

• EQUIPE ADMINISTRATIVE:

- ◇ Une directrice
- ◇ Deux secrétaires

• EQUIPE ANIMATION

- ◇ Deux animatrices

• EQUIPE ENCADREMENT DE SOINS

- ◇ Un médecin coordonnateur
- ◇ Une psychologue
- ◇ Une infirmière coordonnatrice
- ◇ Des infirmières
- ◇ Des aides soignantes et aides - médico - psychologiques
- ◇ Une ergothérapeute

9



- EQUIPE D'ENTRETIEN DES LOCAUX

- ◊ Des agents hôteliers

- EQUIPE MAINTENANCE ET SECURITE

- ◊ Un ouvrier d'entretien

- EQUIPE RESTAURATION

- EQUIPE LINGERIE

Afin d'assurer votre sécurité et la continuité des prises en charge, une équipe de nuit est présente de 21h à 7h.

LA VIE A LA RESIDENCE

ESPACES PRIVATIFS: Confort et intimité.

D'une superficie de 22 mètres carré, les chambres sont équipées d'un lit médicalisé, d'une table de nuit, d'un fauteuil de repos, d'un placard, ainsi que d'une salle de bains.

Vous avez la possibilité d'aménager votre lieu de vie avec du mobilier et objets personnels suivant vos goûts et vos désirs.

Chaque chambre est munie de prises téléphonique, télévision et Internet ainsi que d'un système d'appel malade qui vous relie au personnel, de jour comme de nuit.

L'entretien des chambres est effectué par le personnel d'entretien en respectant votre intimité et les protocoles d'hygiène établis.

